



L'appel du Collectif des maires résistants

Nous, le Collectif Des Maires Résistants, forts du soutien de nos concitoyens, nous adressons aux Français et aux Françaises, car l'heure est grave.

En effet, le projet de loi déposé par Jean Castex le 27 décembre 2021 est l'acte de trop d'une série de décisions iniques au cours des 18 derniers mois, entraînant la confiscation des libertés fondamentales des Français, sur la base d'une information déloyale.

Par ailleurs ce projet de loi est sciemment déposé dans l'urgence au moment des fêtes.

Il comporte des obligations et privations de liberté inacceptables dans une démocratie.

En effet, ce projet viole les principes les plus fondamentaux de droit, tels que l'égalité des citoyens et le respect de la dignité humaine pourtant protégés par notre droit et de très nombreuses conventions internationales.

LES FAITS

En détail, voici le constat que nous établissons.

Le 17 mars 2020, Emmanuel Macron a déclaré qu'il était en guerre et que rien ne serait plus jamais comme avant. Quoi qu'il en coûte

Depuis cette date, la démocratie a été confisquée aux Français au motif d'une urgence sanitaire établie et maintenue avec des données mensongères et trompeuses.

En 18 mois, Emmanuel Macron et ses gouvernements ont réussi à tout anéantir, ils ont bafoué les institutions démocratiques de France, ils ont renié les conventions internationales signées par la France, notamment en matière de droit à librement disposer de son corps.

Le 12 juillet dernier, Emmanuel Macron a définitivement déchiré le contrat sociétal en instaurant la discrimination comme principe de gouvernance, en faisant ressurgir les démons des pires heures de notre Histoire, divisant les Français, les dressant les uns contre les autres. Selon que vous êtes vaccinés ou non, vous n'aurez plus les mêmes droits.

Le 15 octobre dernier, les députés ont trahi le peuple de France en prolongeant la loi d'urgence jusqu'en juillet 2022, refusant délibérément tout débat scientifique et arguments objectifs et indépendants pour lui préférer l'information biaisée et parcellaire communiquées par le

gouvernement qui ressemble désormais à une croyance plus qu'à de la science. En ignorant les scientifiques indépendants et objectifs qui prônent les traitements précoces, la représentation nationale a contribué à priver de soins de nombreux Français, entraînant de nombreux décès.

Au cours des derniers mois, le Conseil d'Etat a gravement failli à sa mission et n'a servi que de chambre d'enregistrement des décisions du gouvernement, refusant délibérément de relever les nombreux mensonges et contradictions des mémoires du gouvernement, mises en évidence par les nombreuses procédures initiées par des collectifs de citoyens.

Le Conseil constitutionnel, empêtré dans les conflits d'intérêts de son président, dont le fils travaille pour Emmanuel Macron au sein d'un cabinet de conseil américain, a lui aussi détourné l'esprit et la lettre de sa mission, trahissant ainsi les Françaises et les Français.

Jamais dans l'histoire de notre pays, un dirigeant n'a, comme Emmanuel Macron, voulu imposer le pouvoir absolu, sans contrôle indépendant des institutions parlementaires et judiciaires, qui sont devenues de facto inexistantes car capturées et sous influence.

Or, l'article 16 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 rappelle que « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution ».

A l'évidence, les Maires de France SONT le dernier rempart de notre démocratie.

LA VERITE NE DOIT PLUS ÊTRE SOUS INFLUENCE

Le seul enjeu aujourd'hui est de retrouver nos droit et libertés et notamment :

- La liberté de conscience qui est le droit accordé à chaque citoyen de conduire son existence selon les valeurs, les principes, les opinions, les religions et les croyances de son choix
- Le droit à l'autonomie personnelle qui s'exprime particulièrement dans le droit de l'individu à disposer de son corps et au respect de la dignité humaine en toutes circonstances.

Cette liberté nous a été soustraite par une poignée de médecins, de scientifiques et de haut-fonctionnaires, dont chaque jour nous dévoile l'absurdité de leurs décisions prises sur la base d'études frauduleuses et guidées par de nombreux conflits d'intérêts.

La science a été instrumentalisée comme une croyance par un petit groupe d'individus, qui se sont octroyé le privilège du savoir scientifique et se sont érigés en tribunal de l'obscurantisme.

Avec la collaboration des médias, ils ont distillé méthodiquement, jour après jour, sur tous les plateaux télé sans contradiction, des informations fausses, soutenues par les journalistes qui manquent ainsi à l'article 1er de la charte de Munich.

Nous savons aujourd'hui que :

- Ils ont biaisé des informations, qu'ils se sont arrangés avec la vérité de manière à manipuler les Français, en jouant sur l'émotionnel, comme l'instrumentalisation de la peur, diminuant l'esprit critique et refusant tout questionnement de bon sens, pour extorquer le consentement et inciter sous contrainte à l'injection d'un traitement expérimental, faussement appelé vaccin.
- Contrairement à ce qu'ils ont affirmé, le vaccin ne protège ni de la contamination, ni de la contagion.
- Contrairement à ce qu'ils ont affirmé, l'immunité naturelle est plus efficace que l'immunité vaccinale.
- Contrairement à ce qu'ils ont affirmé, les vaccins à ARN messager ont de nombreux effets indésirables, dont certains sont graves, dans des proportions jamais connues dans l'histoire des vaccins.
- Deux doses ne suffisent pas à maintenir l'immunité et que ceux qui se sont fait vacciner ont souscrit à un abonnement vaccinal : trois doses, puis quatre doses, puis cinq doses.
- Le rapport bénéfice / risque de l'injection pour les enfants est en leur défaveur.
- La vaccination de masse en période de pandémie est une hérésie scientifique car elle favorise la mutation de variants résistants à la vaccination.
- Des traitements précoces existent et fonctionnent, entraînant la nullité des autorisations temporaires pour ces pseudo-vaccins.
- Le bon sens au service de l'intérêt général est de laisser les médecins prescrire, et de faire confiance à nos soignants.

NOTRE APPEL

En conséquence, nous appelons solennellement toutes les Françaises et tous les Français à redevenir « les maîtres de leur destin, les capitaines de leurs âmes » en soutenant le mouvement du Collectif des maires Résistants, qui n'a pour seul et unique objectif que de restaurer la démocratie et l'Etat de droit pour le bien commun.

Pour cela, nous invitons tous les mouvements engagés pour le respect des libertés fondamentales, qui souhaitent mettre un terme définitif au simulacre de démocratie mis en scène par Emmanuel Macron, ses acolytes et commanditaires, à rejoindre le CDMR dans une démarche apolitique et non partisane

Nous appelons solennellement toutes les Françaises et tous les Français à prendre contact avec chaque maire, chaque élu, local ou régional, pour les inciter à défendre la démocratie et à rejoindre le mouvement.

Nous appelons solennellement toutes les Françaises et tous les Français à prendre contact avec chaque membre de la représentation nationale, députés ou sénateurs, pour les mettre face à leur

responsabilité dans l'hypothèse où ils s'essayeraient à voter une loi substituant un régime d'exception non démocratique puisque sans séparation véritable des pouvoirs, à l'Etat de droit pour imposer de facto la vaccination obligatoire.

Nous appelons solennellement toutes les Françaises et tous les Français à rappeler à ces élus qu'il est de leur devoir de voter, après s'être assurés d'avoir pris connaissance de toute information disponible. En faillissant à cette obligation morale et à ce devoir, tout élu qui contribuerait à mettre en danger la vie d'autrui par les effets indésirables causés par l'injection d'un produit toujours en phase expérimentale, s'exposerait à des poursuites judiciaires en vertu des lois nationales et des traités internationaux auxquels la France est assujettie, notamment en matière de santé des populations. Le Collectif des maires Résistants veillera à ce que la responsabilité individuelle des élus soit engagée.

Nous appelons solennellement toutes les Françaises et tous les Français à se rapprocher de leurs médecins et à les encourager à s'informer pleinement sur les alternatives thérapeutiques de traitements précoces prouvés scientifiquement et observés sur le terrain dans de nombreux pays. De nombreux médecins prescrivent ces traitements avec succès, parfois hors AMM, dans le plus grand respect de leur serment d'Hippocrate et droit d'ordonnance.

Fort du soutien des Françaises et des Français, dans un premier temps, nous saisissons les diverses instances nationales (Assemblée nationale, Sénat, Conseil d'Etat, Conseil constitutionnel) internationales, avec le soutien d'associations de citoyens et d'avocats pour faire à nouveau respecter les libertés fondamentales.

Nous demanderons à être auditionnés avec nos experts scientifiques et juridiques dans le cadre de l'évaluation du projet de loi inique déposé par Jean Castex.

A l'instar des plus éminents scientifiques dans le monde, nous demandons un moratoire sur la vaccination obligatoire, afin d'évaluer objectivement et indépendamment les choix de politique sanitaire du gouvernement.

Nous sommes la France, celle que nous construisons chaque jour avec courage et par amour pour nous enfants, comme les cathédrales en commençant par les fondations.

Le Collectif Des Maires Résistants de France et chacun d'entre nous sommes les fondations de notre Etat démocratique et nous veillerons, avec une détermination sans faille, à ce que celui-ci ne soit plus jamais confisqué !

Le Collectif Des Maires Résistants.

Contact : collectif.maires.resistants@gmail.com